Journal « Combattants Corses » 1er trimestre 2025

Chères adhérentes et chers adhérents,

C'est avec un grand plaisir que je m'adresse à vous en ce début d'année, au regard des liens solides tissés entre notre amicale des anciens du Train et de la logistique avec la Fédération des anciens combattants de 1939-45, d'Indochine, d'Algérie et des Opex. Comme vous le savez, le partenariat, signé entre les deux associations en janvier 2022, vise à renforcer les échanges et la solidarité entre nos membres, tout en mettant en lumière le parcours et les contributions de ceux qui ont servi notre pays.
Aussi, j'ai l'honneur de vous transmettre le journal « Combattants Corses », du premier trimestre 2025, édité par la Fédération. Je vous rappelle que ce bulletin est strictement personnel et ne doit pas être partagé. Je vous encourage vivement à découvrir cette publication dont le résumé est présenté ci-dessous :

Le numéro traite de divers thèmes, notamment l'ajout d'un panneau d'information à la citadelle Miollis d'Ajaccio, visant à sensibiliser les visiteurs de l'actuel site touristique sur son passé militaire. Le bulletin comporte également un éditorial du président de la Fédération des anciens combattants de 1939-45, d'Indochine, d'Algérie et des opérations extérieures, qui aborde les défis politiques en France et les commémorations prévues pour le 80e anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945. D'autres articles évoquent une promotion de sous-officiers d'active portant le nom d'un héroïque combattant insulaire, les décorations, et la réactivation de la section des anciens parachutistes militaires de la Corse du Sud. Le bulletin fait également mention de nouvelles réglementations, comme l'expertise médicale sur pièces pour les demandes de pension militaire d'invalidité et la restriction de la vente des médicaments contre le rhume.
Une double page est consacrée à l'histoire de l'École des Enfants de Troupe de Dalat en Indochine, relatant les épreuves vécues par les élèves durant la Seconde Guerre mondiale et leur internement, par les japonais, dans un camp de représailles entre mars et septembre 1945. Le document se termine par des annonces de décès ainsi que des informations sur la médaille d'outre-mer et la nouvelle agrafe de la médaille de la défense nationale dédiée au « monde combattant ».
En résumé, le journal "Combattants Corses" du 1er trimestre 2025 aborde des thématiques variées, liées à la mémoire militaire, aux commémorations, aux réglementations récentes et à des anecdotes historiques, tout en rendant hommage aux anciens combattants et en incitant à la préservation de leur héritage.

COMBATTANTS CORSES

Bulletin trimestriel de la Fédération Régionale des Anciens Combattants 1939-1945, T.O.E, A.F.N, OPEX, et Victimes de guerre de la Corse

Section Régionale de l'Union Fédérale des Anciens Combattants et Victimes de guerre
1, rue Brissac - 75004 PARIS

Siège : Maison du Combattant -1, Bd Sampiero - 20000 Ajaccio - Tél . 06.70.42.42.41.
Courriel: piol152@laposte.net - Compte bancaire: Société générale n° 00037284771

66ème Année - N°237 — 1er trimestre 2025

La Corse est le premier département français libéré, entre le 9 septembre et le 4 octobre 1943.

Fondateur : Jean FABIANI

Directeur de la publication, responsable de rédaction et de la publication depuis 2017:

Raoul PIOLI

Sommaire :

Page 1 :
- *Editorial du président.*

Page 2 :
- *Ce que vous devez savoir.*
- *Promotion ENSOA A/chef FRATICELLI.*

Page 3 :
- *Décorations.*
- *Devenez passeur de la Mémoire. Combattante.*

Page 4 :
- *L' Ecole d'enfants de troupe de Dalat (Indochine)*

Page 5 :
- *L' Ecole d'enfants de troupe de Dalat (suite)*

Page 6 :
- *Petite histoire sous la grande Histoire.*

Page 7 :
- *Les paras de l'UNP en ordre de bataille.*

Page 8:-
- *Le panneau d'information installé à la citadelle d'Ajaccio.*

Commission paritaire
n° 272 D 73 AC

ÉDITORIAL DU PRÉSIDENT

Chères lectrices, chers lecteurs,

Alors que les festivités de fin d'année touchent à leur fin, j'espère que cette période a été pour chacun d'entre vous un moment de bonheur, de sérénité et de chaleureuses retrouvailles avec vos proches. Que tous les vœux de bonne et heureuse année formulés, entendus ou reçus se réalisent et ne soient pas oubliés. Avec le secrétaire général Jean-Claude Gambino et tout le Conseil d'administration, nous souhaitons que ces moments partagés perdurent et que l'année à venir soit synonyme de santé, de joie et d'épanouissement. Nous espérons également, qu'au sein de nos diverses associations patriotiques, nous puissions trouver du réconfort dans les souvenirs communs sous l'uniforme et de la force dans la solidarité qui nous unit.

La situation politique en France est marquée par une instabilité sans précédent depuis la création de la V° République en 1958. La dissolution de l'Assemblée nationale par le Président de la République, le 9 juin 2024, et la dernière motion de censure, le 4 décembre 2024, témoignent d'un climat de tension et d'incertitude pour le pays. Les débats politiques, souvent passionnés, révèlent des fractures au sein de notre démocratie. En ce début d'année 2024, la V° République aura vu se succéder quatre Premiers ministres en six mois ! Cette situation, dont la durée est encore indéterminée, soulève des questions sur l'avenir du pays et sur l'engagement du nouveau gouvernement envers les forces armées d'active et ceux qui ont servi la nation les armes à la main.

En 2025, nous commémorerons le 80ème anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945. Cet événement est particulièrement important car il symbolise la fin de la Seconde Guerre mondiale et le retour à la paix. Nous devons nous mobiliser pour faire de cette commémoration un moment fort de rassemblement et de mémoire. Toutes les générations du feu, leurs familles et le grand public sont concernés. Ce sera l'occasion de rappeler les valeurs de liberté, de courage et de solidarité qui nous unissent.

Que cette nouvelle année soit une année de renforcement de notre engagement envers

(Suite page 2)

Ensemble, même à distance, nous souhaitons nos meilleurs vœux aux lecteurs de « Combattants Corses ».
Restons unis pour faire avancer nos valeurs !

Nouvelles adhésions : M. **Jean Antoine NICOLAÏ** président des A.C. d'Olmeto et du Taravo, a rejoint nos rangs.
Bienvenue à la Fédération et merci pour le soutien qu'il apporte au monde combattant insulaire en partageant ses valeurs.

ÉDITORIAL DU PRÉSIDENT (Suite)

nos Anciens et les valeurs qu'ils incarnent. Ensemble, continuons à défendre les principes pour lesquels ils se sont tant battus et à transmettre leur héritage aux générations futures.

Bonne année 2025 à tous, Raoul PIOLI

CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR

L'expertise médicale pour une demande de PMI est désormais possible sur pièces.

Par décret daté du 4 décembre 2024 signé par le 1er ministre Michel BARNIER, publié au J.O. du 5 décembre, il sera possible de procéder à une expertise médicale sur pièces, dans le cadre d'une demande de pension militaire d'invalidité (PMI). Il autorise désormais, sur avis du médecin chargé des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre, de procéder à l'examen d'un dossier **seulement d'après les pièces présentées et sans examiner l'intéressé.**

Cette nouvelle disposition s'appliquera aux demandes de pension enregistrées **à compter du 1er janvier 2025**.

Promotion de sous-officiers d'active « Adjudant-chef Simon FRATICELLI »

Proposé en 2022 par la Fédération de Corse des A.C. de 1939-45, TOE, AFN et Opex, notre compatriote Simon FRATICELLI, ex adjudant-chef de tirailleurs marocains, originaire d'Olmeta-di-Capocorso (2B), a été retenu pour parrainer la **389° promotion** de sous-officiers d'active - **scolarisée entre décembre 2025 et juin 2026** - à l'Ecole nationale des sous-officiers d'active de de St Maixent.

Né en 1921 et décédé en 2021, il était commandeur de la Légion d'honneur avec 8 titres de guerre (dont 2 blessures) obtenus en 1944-45 et en Indochine. R.P.

Les médicaments anti rhume en vente libre, c'est fini.

« Médecins et autorités de santé les déconseillent depuis plusieurs années. Dès mercredi 11 décembre 2024, ces vasoconstricteurs seront uniquement délivrés sur ordonnance, mais les laboratoires pourraient contre-attaquer en justice. « Ils soulagent des symptômes pas graves du tout mais très fréquents, alors qu'ils présentent un risque rare mais très grave », résume Olivier Saint-Lary, président du Collège national des généralistes enseignants (CNGE). **Infarctus du myocarde, accident vasculaire cérébral, convulsions, réactions cutanées sévères**... « Autant d'effets indésirables qui peuvent aussi survenir « chez des patients sans facteur de risque ni antécédent médical, quelles que soient la dose et la durée du traitement », prévient l'agence du médicament. Autrement dit, un jeune en bonne santé n'est pas à l'abri ». Entre 2012 et 2018 on a dénombré 307 cas « graves » après la prise d'un vasoconstricteur, dont 25 AVC et 5 décès ».

Source : « Aujourd'hui en France » en date du 10 décembre 2024.

L'année mémorielle 2025

En 2025, au-delà des onze journées auxquelles s'ajoute la fête nationale du 14 juillet, l'année mémorielle 2025 aura pour thématique essentielle **le 80ème anniversaire de la victoire des Alliés sur l'Allemagne et le Japon**.

Le programme prévisionnel des commémorations pour 2025 est le suivant :

– Libération des poches de l'Atlantique, de la Manche et de la mer du Nord (avril-mai 1945) : libération de la poche de Royan le 17 avril, de Dunkerque le 9 mai, et de Lorient le 10 mai 1945 ;

– Les combats de l'Authion dans les Alpes du Sud (entre le 10 et le 28 avril 1945) ;

– La réduction de la poche de Colmar le 1er février 1945 ;

– Le coup de force japonais en Indochine le 9 mars 1945 ; (NDLR: Voir, pages 4 et 5 du présent journal, un aspect de ce dernier)

– Le retour des absents (déportés, prisonniers de guerre, STO) ;

– La capitulation du Japon (2 septembre 2025).

Le cycle des cérémonies mettra également en valeur l'action des combattants français engagés en OPEX ; ainsi, l'année 2025 marquera le 35ème anniversaire de l'opération Daguet au Koweït ainsi que le 30ème anniversaire du haut fait d'armes que constitue la reprise du pont de Vrbanja alors que la France était engagée en Bosnie-Herzégovine.

La confection des nouvelles tenues de combat F3 BME de l'armée française a été confiée à trois sociétés ayant eu le marché: Transconfection **(Bulgarie)**, Karo 06 **(Bulgarie)** et Seyntex **(Belgique)**. L'ensemble de l'armée de Terre devrait être équipé en fin d'année 2025.

DU NOUVEAU EN MATIÈRE DE DÉCORATIONS

Décret nº 2024-927 du 10 octobre 2024 relatif à la médaille d'outre-mer

Le décret en question actualise l'ensemble des dispositions régissant l'attribution de la médaille d'outre-mer, avec ou sans agrafe. La médaille d'outre-mer sans agrafe est étendue « **à l'ensemble des services militaires accomplis sur le territoire national**, **en dehors du territoire européen de la France ».**

L'ancien décret du 6 juin 1962 est modifié par le nouveau décret en ces termes: « Art. 1er. – La médaille d'outre-mer, avec ou sans agrafe, est destinée à récompenser les services militaires ou civils rendus aux armées en **dehors du territoire européen de la France ou à l'étranger**.

« La médaille d'outre-mer **avec agrafe** peut être décernée par le ministre de la défense aux militaires ou aux civils, français ou étrangers, ayant participé à des opérations menées à l'étranger dans le cadre d'une guerre, d'un conflit armé ou d'une opération extérieure, sous le commandement des armées, directions ou services du ministère de la défense.

« **La médaille d'outre-mer sans agrafe** peut être décernée par le ministre de la défense aux militaires ou assimilés relevant du ministère de la défense, ayant servi **en activité et avec distinction en dehors du territoire européen de la France ou à l'étranger**. »

On retiendra également le nouvel article 3 qui suit:

« Art. 3.-Le ministre de la défense, sur la proposition du chef d'état-major des armées, détermine par arrêté les territoires ou les zones géographiques ouvrant droit à l'attribution de la médaille d'outre-mer avec l'agrafe portant l'intitulé afférent, ainsi que **les opérations**, **période et durée de séjour prises en compte** pour son octroi.

« Le ministre de la défense définit par arrêté les territoires et zones géographiques ainsi **que l'ancienneté des services effectifs et la durée de séjour** ouvrant droit à l'attribution de la médaille d'outre-mer sans agrafe. » R.P.

Création d'une agrafe « Monde combattant » sur la médaille de la Défense nationale

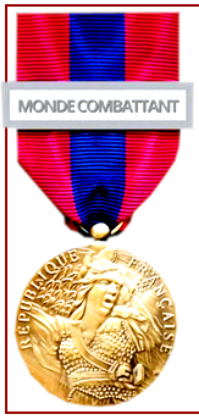

La liste des inscriptions portées sur les agrafes de la médaille de la Défense nationale vient de s'enrichir d'une 57ème dénomination, celle de "Monde combattant".

Un arrêté en ce sens, daté du 28 novembre 2024, a été publié au Journal officiel. Selon le ministère des Armées, le « **Monde combattant** » rassemble **« tous ceux qui œuvrent pour la mémoire des conflits contemporains : anciens combattants, militaires, victimes civiles d'actes de guerre ou de terrorisme, ainsi que les associations et fondations engagées à leurs côtés ».** « Les conditions d'attribution de cette décoration doivent encore être travaillées...Une consultation de l'ensemble des présidents des principales associations du monde combattant va être organisée » écrivait Jean-Louis THIERIOT, le ministre délégué auprès du ministre des Armées avant la démission du gouvernement le 4 décembre 2024 .R.P.

IL FAUT PRÈSERVER LA MÉMOIRE DES ANCIENS COMBATTANTS

Devenez acteurs et passeurs de la Mémoire combattante en collectant les documents des anciens combattants décédés.

Un palmarès particulièrement éloquent

Avec la disparition des anciens combattants de la Seconde Guerre mondiale, d'Indochine et, progressivement, de la guerre d'Algérie, les générations actuelles se retrouvent parfois démunies face aux papiers et documents militaires ayant appartenu à leurs ascendants. La plupart des familles choisissent généralement de conserver ces précieux témoignages historiques et familiaux. Hélas, quelques-unes, par méconnaissance du contenu de ces documents, n'hésitent pas à s'en débarrasser.

Pourtant, il est essentiel de préserver la mémoire de ces anciens combattants afin de ne pas oublier les sacrifices qu'ils ont consentis pour garantir notre liberté. Aujourd'hui, quelques familles font appel aux services départementaux de l'ONaCVG et aux associations patriotiques pour remettre, avec fierté, des documents anciens en hommage à leurs aînés. En partageant ces souvenirs, elles contribuent à maintenir vivante la mémoire de ceux qui ne sont plus. Grâce à ces documents personnels, souvent riches en informations sur le passé, les distinctions, les actions de combat des intéressés, leur mémoire ne sera pas oubliée. C'est pourquoi, plutôt que de les jeter, il est préférable de faire don des documents, papiers, photos et décorations des anciens militaires aux organismes officiels du monde combattant . Cela peut contribuer à réjouir les historiens, mais aussi et surtout à enrichir le patrimoine historique local et national. R.P.

L'Ecole des Enfants de Troupe de Dalat (Indochine), captive des japonais en mars 1945.

Le 9 mars 1945, en Indochine française d'alors, ils furent plus de 120 élèves de l'Ecole d'enfants de troupe eurasiens de Dalat, âgés de 13 à 16 ans, opposés à un adversaire japonais très largement supérieur en nombre, bien armé, brutal et sans scrupules. Rapidement submergés, faits prisonniers, transférés sous bonne garde dans divers camps d'internement, les élèves vécurent près de six mois de captivité dans les mêmes conditions abominables que celles des adultes; conditions immortalisées par le grand film à succès "Le Pont de la rivière Kwaï "(1) . Pour ces enfants de troupe français, c'est en vain que l'on cherchera des images ou des ouvrages relatant leur calvaire. Seuls les rares témoignages rapportés par quelques anciens, ayant vécu ces évènements, font état des souffrances de leur odyssée, de la résistance clandestine à leurs gardiens japonais, de l'esprit de corps et du sens de l'honneur qui les animaient. Qui s'en souvient ? Qui connaît l'héroïsme de quelques uns de ces adolescents, lesquels, tout au long de la captivité, réussirent secrètement à sauvegarder le Fanion, représentant pour tous l'emblème sacré de leur Ecole? C'est pourquoi, en mars 2025, 80 ans après le coup de force des Japonais en Indochine, il m'a semblé opportun de reprendre, pour notre journal « Combattants Corses », l'article que j'avais déjà publié en 2015. Ce dernier relate l'histoire de l'Ecole des Enfants de Troupe de Dalat, de 1939, année de sa création, jusqu'au rapatriement en France au début de 1956, en passant par son internement - en unité constituée - dans les geôles japonaises.
De nos jours, seule l'amicale des Anciens enfants de troupe de Dalat continue à perpétuer la mémoire de cette Ecole. Au Musée National des Enfants de Troupe, abrité par le Lycée Militaire d'Autun, est conservé le fanion de l'Ecole de Dalat. Un espace est réservé au souvenir des "Dalatois" dont la plupart, engagés dès l'âge de dix-huit ans dans l'armée française, se sont souvent distingués pendant les guerres d'Indochine et d' Algérie, ou lors d'opérations extérieures pour les plus jeunes. Le texte qui suit, s'appuyant sur le témoignage du colonel Antoine Marie SAVANI (1909-1985), fondateur de l'Ecole, a pour unique ambition de la faire connaître et d'en conserver sa mémoire. Quatre-vingt six ans après sa création, hormis les initiés, rares sont celles ou ceux qui s'intéressent encore à son histoire.

L'Ecole d'enfants de troupe eurasiens de Dalat est créée par arrêté en date du 27 juin 1939. Elle est destinée à recevoir les enfants nés sur le territoire de l'Indochine, de père français et de mère indochinoise, ou de père indochinois et de mère française, ainsi que les enfants nés de mère indochinoise et de père inconnu mais présumé français. Les élèves doivent avoir entre huit et seize ans le 1er janvier de leur candidature.
La mise sur pied est confiée au lieutenant d'infanterie coloniale Antoine Marie SAVANI, originaire du village de Nessa en Haute-Corse. Lui même est un ancien enfant de troupe de l'école d'Autun, et sa tâche s'en trouvera facilitée.
Pour la rentrée du 1er septembre 1939, une cinquantaine d'élèves, venant de diverses écoles ou institutions de toute l'Indochine, est incorporée dans un camp militaire situé à Dalat, au Sud Annam. *"Les locaux sont vétustes, peu "fonctionnels", dépourvus d'eau courante et d'éclairage électrique. Les jeunes Eurasiens renâclent devant la stricte discipline qui leur est imposée, dans tous les domaines. Peu à peu, cependant, tout s'organise : Les difficultés s'estompent ; les vieux bâtiments sont améliorés, l'eau coule dans les robinets. Dans les études et dortoirs, les lampes Titus, au manchon fragile laissent la place aux ampoules électriques. De nouvelles construction s'édifient. Les élèves décapitent une colline pour construire leur stade. Besoin n'est plus d'imposer la sévère discipline, elle est librement acceptée par tous.*" (Témoignage du colonel SAVANI).

L'entrée de l'Ecole des Enfants de Troupe de Dalat (EETD)

En 1942, l'Ecole a une excellente réputation, compte près de 150 élèves, a été dotée d'un fanion, possède sa chanson, sa devise "S'instruire pour vaincre" et son insigne. " *Au cours des inspections, les personnalités civiles sont frappées par la tenue de l'Ecole, la belle allure de ses élèves dans leur uniforme bleu et par leur magnifique santé physique et morale.... L'Ecole a pris un bon départ et son avenir s'annonce plein de promesses...."* (Colonel SAVANI)

Insigne de l'Ecole

En 1943, les effets de la seconde guerre mondiale en Indochine conduisent le commandement à réquisitionner les installations des élèves pour y loger des réfugiés venant du Tonkin, et par voie de conséquence à dissoudre l'Ecole. Les élèves sont alors dispersés dans divers établissements scolaires du Tonkin, de Cochinchine et du Cambodge.
En octobre 1944, ces mêmes élèves sont regroupés et l'Ecole est reconstituée à Kompong-Chnang au Cambodge. Le premier trimestre de l'année 1945 n'est pas encore terminé lorsque la guerre frappe les enfants de troupe. Le colonel SAVANI écrit : "*Dans la nuit du 8 au 9 mars 1945, les japonais déclenchent dans toute l'Indochine, leur coup de force tendant à annihiler l'Armée française et à prendre en mains l'administration du pays. Le camp de Kompong-Chnang est encerclé et les cadres logeant à l'extérieur faits prisonniers. Sous l'impulsion du Sergent-chef GUATARI, seul gradé présent à l'Ecole, les élèves se préparent à résister et à recevoir le baptême du feu; les dispositions de combat sont prises. Quand les attaquants nippons se présentent, ils sont précédés des cadres prisonniers, mains liées derrière le dos. Tirer dans ces conditions entraînerait le massacre d'êtres chers. GUATERI donne alors l'ordre de détruire armement et munitions. La mission est confiée au Caporal GRAVELLE, ancien élève, qui s'en acquitte parfaitement. Cadres et élèves prennent le chemin de la captivité. Six mois durant, ils vivront la vie des camps de concentration, subissant sévices, mauvais traitements et épreuves avec courage et un moral exemplaire. Quelques jours avant l'Armistice, l'Enfant de Troupe Pierre ESPONA parvient à s'évader, emportant sous sa chemise kaki, enroulé au*

DEVOIR DE MÉMOIRE : L'INDOCHINE EN MARS 1945

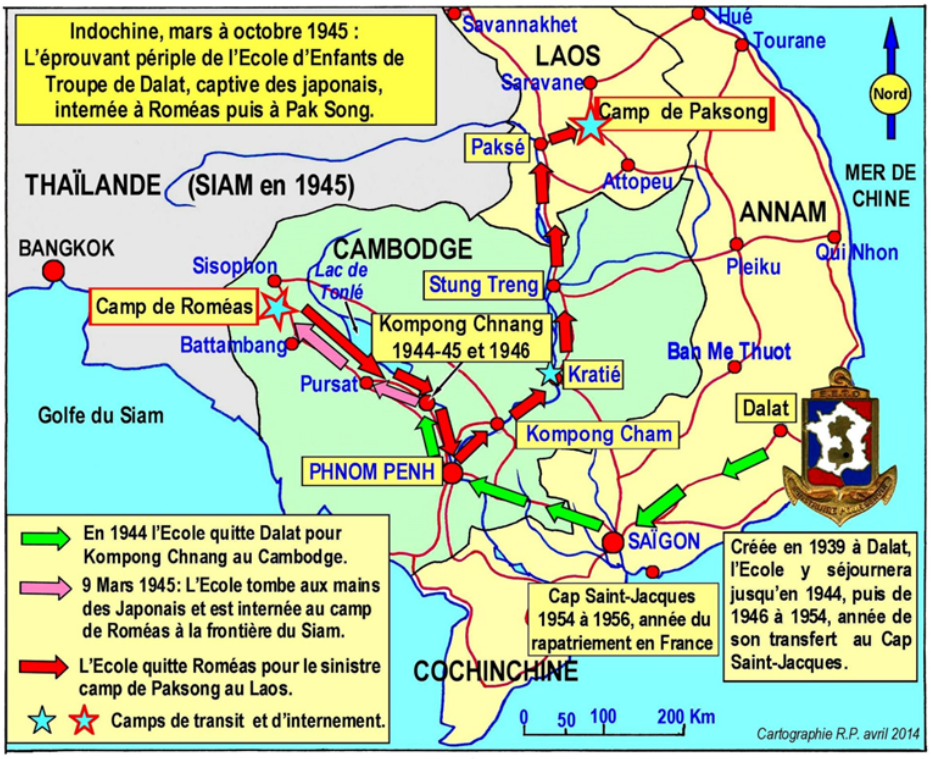

Le périple de l'Ecole des enfants de troupe de DALAT de mars 1945 à février 1956 (RP)

tour de son torse, le Fanion de l'Ecole (2). Cet exploit lui vaudra de recevoir, au début de 1946, la Médaille Militaire et la Croix de Guerre avec palme, décernées par le Général LECLERC. Pierre ESPONA sera le plus jeune Médaillé Militaire de France."

Après la capitulation du Japon le 2 septembre 1945, l'Ecole est une nouvelle fois regroupée sur le site de Kompong-Chnang au Cambodge.

L'année d'après, en septembre 1946, elle retrouve ses bâtiments de Dalat mais ne sait pas encore que son existence est déjà comptée.

En mai 1954, Dien Bien Phu tombe. A partir du 21 juillet la présence Française en Indochine se termine. L'Ecole quitte Dalat dont le site est restitué à l'armée vietnamienne.

Elle s'implante alors dans une caserne, au Cap Saint-Jacques, où elle peut poursuivre ses activités, toujours fidèle à sa traditionnelle devise "*S'instruire pour vaincre*". Deux ans plus tard, comme cela était prévisible, l'Ecole d'enfants de troupe n'a plus sa place dans la nouvelle République Démocratique du Vietnam. Aussi, en février 1956, est-elle rapatriée en métropole, d'abord à Fréjus pour quelques mois d'acclimatation, puis certains élèves rejoignent d'autres écoles militaires tandis que la plus grande partie se retrouve à l'Ecole Militaire Préparatoire d'Autun où, en quelques années, la fusion est complète et réussie.

Avant de quitter l'Indochine en 1956, l'Ecole des Enfants de Troupe de Dalat se voit attribuer un témoignage de satisfaction à l'ordre de la division, ainsi libellé: *"Créée en 1939, l'Ecole d'Enfants de Troupe de Dalat a fourni, chaque année, aux Troupes de l'Union Française, un contingent de gradés de qualité. Attaqués à Kompong-Chnang le 9 mars 1945 et emmenés en captivité par les japonais, les cadres et élèves, malgré les traitements inhumains qui leur étaient infligés, en ont imposé à leurs vainqueurs du moment, par leur attitude digne et leur comportement courageux. Libérée le 16 septembre 1945, l'Ecole s'est immédiatement remise au travail et de plus belle, a repris sa mission de former, avec les jeunes Eurasiens qui lui étaient confiés, des gradés dont beaucoup se sont distingués sur les champs de bataille d'Indochine."* (Ordre général n°21 du 23 janvier 1956). L'année suivante, en métropole, par décision du ministre de la défense en date du 29 août 1957, le témoignage ci-dessus est transformé en une citation avec attribution de la Croix de Guerre des Théâtres d'Opérations Extérieurs avec étoile d'argent.

Née pendant la seconde guerre mondiale, l'Ecole d'enfants de troupe de Dalat a, pendant ses 17 années d'existence en Indochine, contribué à la formation physique et morale de 872 élèves qui lui sont restés très fidèles. Pas moins de 49 de ces derniers sont tombés pour la France sur les différents champs de bataille de 1940 à nos jours. Si les plus jeunes d'aujourd'hui ont tous dépassé le cap des 95 ans, l'Ecole de Dalat reste pour eux un souvenir personnel plus qu'impérissable. Peut-être verra-t-on un jour, une plume, raconter en un seul ouvrage et dans le détail, l'histoire bien mouvementée de cette valeureuse Ecole qui, de sa création à son transfert en France, n'a jamais connu le temps de paix.

LCL (h) Raoul PIOLI, reprise d'un article publié en 2015 © Journal des "Combattants Corses"

Source: Amicale des Anciens Enfants de Troupe de Dalat. Remerciements au colonel (er) Philippe PLUSQUELLEC (DCD en 2017) et au lieutenant-colonel (er) Bernard COQUEBLIN (DCD en 2023), anciens élèves de l'EET de Dalat, pour leur aide à la fois très amicale et précieuse.

(1) Film anglais-américain réalisé en 1957 par David Lean, d'après l'ouvrage intitulé "Le pont de la rivière Kwaï", publié en 1952 par le français Pierre Boulle (1912-1994) qui, pendant la seconde guerre mondiale était capitaine et agent secret de la France Libre en Asie du Sud-est.

(2) L'odyssée du Fanion de l'Ecole fera l'objet d'un article particulier qui relatera comment les élèves ont réussi à le cacher, au nez des japonais, pendant toute la durée de la captivité, et évoquera l'exploit de l'élève Pierre ESPONA qui, en 1945, après s'être évadé du camp d'internement au Laos, traversera la Thaïlande et entrera en Birmanie pour remettre l'emblème aux autorités militaires Françaises présentes à Rangoon.

Petite histoire sous le regard de la grande Histoire

Quand l'histoire se mêle à l'humour : une drôle de découverte à Toulon.

À Toulon, charmante ville portuaire essentielle à la défense de la France, des rencontres inattendues peuvent raviver des souvenirs historiques. Un résident, lassé par des touristes qui urinaient souvent sous son porche, a eu une idée originale pour remédier à la situation. Il a décidé d'installer un panneau, mémorable, transformant un comportement désagréable en un puissant rappel historique : **« En 1793, le capitaine d'artillerie Bonaparte pissa sous ce porche, avant de libérer la rade de Toulon. Merci de respecter ce lieu. Inutile de l'imiter….soyez modeste. »**

Faut-il croire que ce capitaine d'artillerie, un jeune homme de 24 ans dont le nom allait bientôt être connu dans le monde entier, dont les ambitions et les triomphes sont toujours gravés dans l'histoire de la France, aurait laissé cette marque surprenante sous le porche ?

Cette initiative insolite démontre comment l'histoire et l'humour peuvent se combiner pour enrichir notre quotidien. Grâce à l'initiative de ce Toulonnais, ce panneau est devenu un véritable symbole, exhortant à la fois le respect des lieux publics et la passion pour l'histoire ! (Source: Internet)

Deux petites anecdotes, tirées de « l'Ancre d'Or », la revue des anciens des Troupes coloniales et de marine (numéro 300, septembre 1997)

1 - « Extrait d'un journal régimentaire, ce poème très frondeur à l'égard du colonel, chef de corps mais chauve »:

« Sur ton pauvre cuir chevelu,
Aucun poil ne repousse,
Cela te désole.

Mais quand tu vois que sur leur cul,
Les singes n'en ont pas non plus,
Cela te console. »

2 - « Vers les années 1920, un vieux capitaine de la Coloniale, issu du rang après des actions très glorieuses pendant la guerre de 1914-1918, explique que son colonel lui renvoie ses rapports et comptes rendus avec les fautes d'orthographe corrigées et soulignées en rouge. Lassé par ce procédé, il a adressé au colonel un compte rendu dans lequel il termine par cette phrase lapidaire : *« Comme toujours, il doit manquer à mon compte rendu quelques lettres, j'ai donc l'honneur de vous en adresser, ci-joint, cinq de plus »* . On se doute quels caractères de l'alphabet avaient été choisis par l'irascible et chevronné capitaine qui, bien entendu, ne passa jamais au grade supérieur ».

NOS PEINES

Décès de monsieur Gabriel TORRE

C'est avec une immense tristesse que la Fédération a appris, le vendredi 18 octobre 2024, le décès de **Gabriel TORRE**, ancien combattant d'Algérie et adhérent très fidèle. Son engagement et son courage resteront à jamais gravés dans nos esprits. En cette période éprouvante, nous souhaitons beaucoup de force et de courage à ses deux enfants, ses petits-enfants et ses arrière-petits-enfants, à qui nous adressons nos plus sincères condoléances. Lors des obsèques à Ajaccio, **Paul LEONETTI**, ami proche du défunt a représenté la Fédération, témoignant ainsi de notre solidarité et de notre respect envers la mémoire de Gabriel TORRE et sa famille.

Décès de madame Marie MARCADIER

C'est avec une profonde émotion que nous avons appris le décès de madame **Marie MARCADIER**, survenu le 1er novembre 2024, à l'âge de 96 ans. Elle était l'épouse de notre doyen (100 ans en juillet 2025), **Pierre MARCADIER**, ancien des campagnes d'Italie, de France et d'Allemagne. En ces moments douloureux la Fédération lui exprime ses plus sincères condoléances, tout comme à ses deux filles, ses petits-enfants et ses arrière-petits-enfants. Notre soutien et nos pensées les accompagnent dans cette période de deuil.

Lors des obsèques à Ajaccio, la Fédération était représentée par le secrétaire général, **Jean Claude GAMBINO**, témoignant ainsi de notre solidarité et de notre respect envers la mémoire de madame MARCADIER et sa famille.

Origine de l'expression travail au noir : Au Moyen Âge, elle désignait les pratiques de certains employeurs qui contournaient l'interdiction de travailler la nuit en allumant une bougie. De nos jours l'expression serait raciste et pourrait être remplacée par « Travail dissimulé » !

« Selon l'Institut national d'études démographiques, nous aurons 42 116 centenaires l'an prochain et 125 705 en 2050 en France. Un chiffre qui ne cesse de grimper ». Source: Quotidien « Aujourd'hui en France « du 10 novembre 2024

AJACCIO : LES PARAS EN ORDRE DE BATAILLE

La récente réactivation de la section des anciens parachutistes militaires de la Corse du Sud, représente une actualité des plus significative pour le monde combattant. Surtout dans le contexte où, les effectifs de ce dernier diminuant inexorablement, les associations patriotiques ont plutôt tendance à se mettre en sommeil voire à disparaître. C'est pourquoi notre journal, dont l'objectif primordial est de contribuer au devoir de mémoire insulaire, se doit de signaler, et de doublement souligner cet évènement particulièrement heureux.

Célébration solennelle pour la 202° section de l'UNP de la Corse du Sud

Vue d'ensemble des participants, le 29 septembre 2024, à la Base navale d'Aspretto (Ajaccio)

Pour **la Saint Michel 2024**, la 202° section de l'Union nationale des parachutistes (UNP) de la Corse du Sud, récemment réactivée sous l'impulsion du général de corps d'armée (2S) **Philippe César BALDI** (Photo en incrustation en haut à droite), a rendu hommage à son saint patron à travers trois événements mémorables.

Tout d'abord, la journée a débuté par une messe dédiée à Saint Michel, patron des parachutistes, célébrée par le cardinal **François-Xavier BUSTILLO,** évêque d'Ajaccio pour la Corse. Après l'office, le cardinal a eu l'honneur de bénir le nouveau drapeau de la section.

Ensuite, les participants se sont rassemblés sur la place d'armes de la base d'Aspretto pour la cérémonie des couleurs suivie d'une remise de distinctions. Alors que le pavillon national montait majestueusement au sommet du mât, ce moment, empreint d'une très grande émotion a rappelé à beaucoup d'anciens parachutistes leur jeunesse, sous l'uniforme, au service des armes de la France.

Enfin, la journée s'est poursuivie par un repas convivial rassemblant près de 90 convives. La camaraderie était au rendez-vous : les anciens parachutistes, et leurs épouses, ont partagé chants, souvenirs et récits de leurs combats, instaurant une ambiance chaleureuse voire nostalgique de leur passé militaire. Ce repas a constitué une belle occasion de renforcer les liens intergénérationnels et inter-armes, tout en célébrant l'esprit de corps qui unit les parachutistes à travers les années qui passent. R.P.

In mémoriam : Hélas, et même trois fois hélas, c'est avec une profonde tristesse qu'il convient de relater une nouvelle, des plus douloureuses, qui est venue assombrir cette magnifique célébration des parachutistes. **Charles François GRANDI** (1951-2024), ancien adjudant-chef parachutiste des Troupes de marine, ayant servi pendant plus de 30 ans (en métropole, outre-mer ou lors d'opérations extérieures au Liban, Tchad, Centre Afrique, Irak, Moyen Orient) a effectué son dernier saut pour rejoindre l'archange Saint Michel le 29 septembre. Lors de ses funérailles, le 2 octobre 2024 à Sartène, la section 202 de l'UNP était représentée par le président adjoint R. LUCCHINI, le président d'honneur A. MODESTO et le drapeau.

En cette période difficile, le président et l'ensemble de la 202° section de l'UNP, tout comme le monde combattant local, adressent leurs plus sincères condoléances à son épouse, à ses enfants et leurs conjoints, ainsi qu'à ses petits-enfants.« Requiescat in pace » (Qu'il repose en paix).

Un rêve brisé : la tragédie d'un gagnant du loto. Le 4 décembre dernier, le brésilien Antonio Lopes, âgé de 73 ans, meurt sur la table d'opération. Quelques semaines plus tôt, **il avait décidé de se faire refaire les dents après avoir gagné 32 millions d'euros au loto**. Selon les premiers éléments de l'enquête, les causes du décès ne seraient pas dues à l'opération de dents mais à un malaise cardiaque lié à du diabète et à de l'hypertension. Source : Paris-Match. Quelle déception, il ne pourra plus croquer la vie à pleines dents !.

La citadelle Miollis, site touristique mais également symbole de la mémoire militaire.

Afin de préserver et de valoriser l'histoire militaire de la citadelle Miollis à Ajaccio, l'Office national des Combattants et victimes de guerre de la Corse du Sud, la Commission mémoire départementale, ainsi que la Fédération 39-45, porteuse du projet, ont récemment obtenu, de la municipalité, l'installation d'un panneau d'information (voir ci-dessous) dans cette ancienne forteresse, qui a été transférée à la ville en 2020.

Ce panneau a pour objectif d'informer les visiteurs sur l'importance historique du site au cours des derniers siècles. Il a également l'ambition de sensibiliser le public sur le caractère strictement militaire de la citadelle lorsqu'elle était sous l'autorité du ministère des Armées. Pour ce faire, il présente les différents régiments qui y ont tenu garnison aux 19e et 20e siècles, en affichant leurs insignes ainsi que les dates de leur présence. En outre, il permet de découvrir l'évolution de l'architecture depuis la construction de la place forte en 1492, tout en évoquant la dernière unité qui a occupé ces lieux, désormais chargés d'histoire. Grâce à cette initiative, la citadelle d'Ajaccio se positionne aujourd'hui comme un site touristique majeur et un lieu de mémoire militaire, renforçant ainsi le lien entre le passé et le présent

Raoul Pioli © Journal « Combattants Corses » du 1er trimestre 2025.

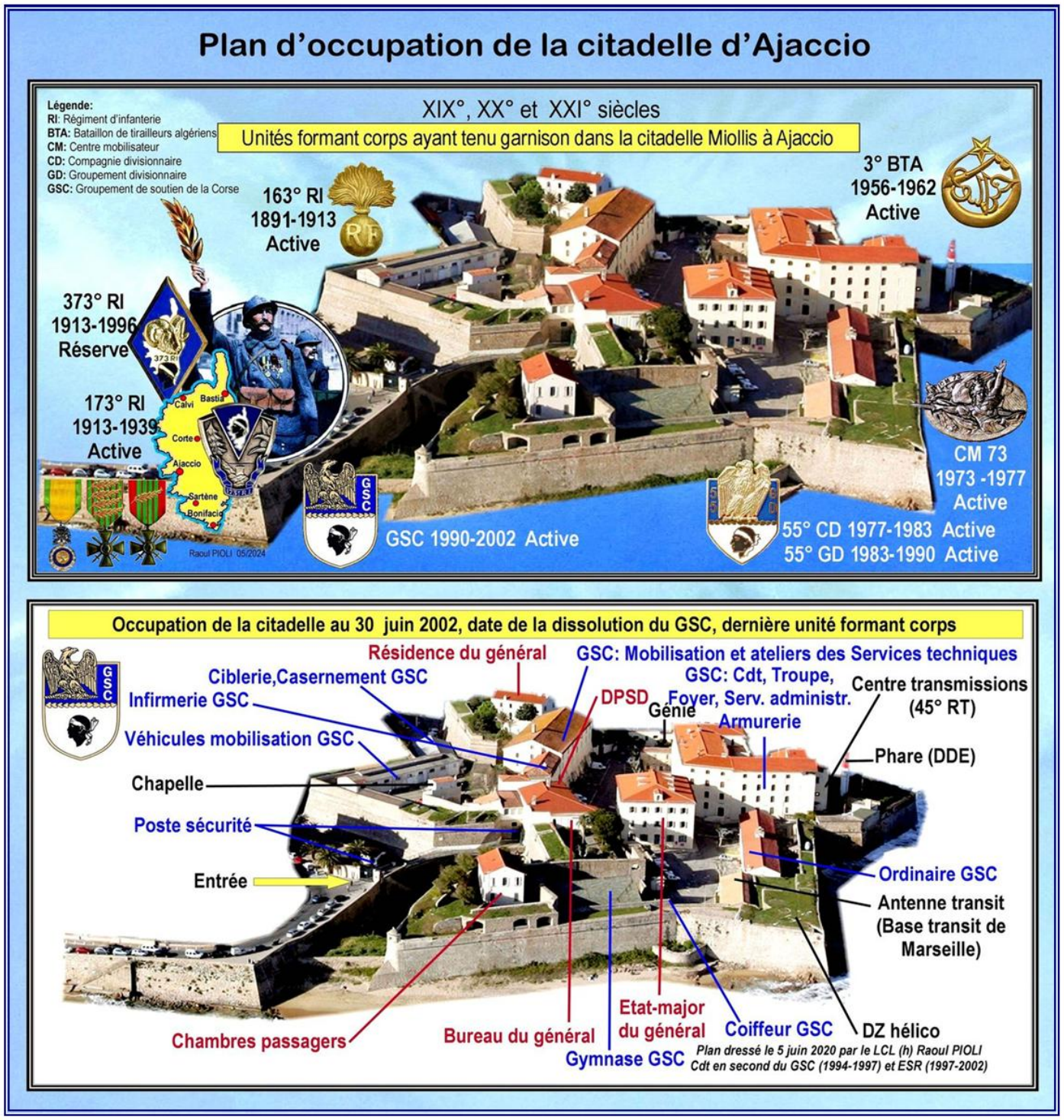

19 mars 1945 : une page de gloire de la glorieuse Armée d'Afrique

Il y a 80 ans, un certain lundi19 mars aurait dû faire date dans l'histoire de la France. Hélas, de nos jours bien peu de personnes, exceptés les quelques très rares témoins de l'époque encore en vie, s'en souviennent. Pourtant, après quatre ans d'occupation allemande, c'est bien le 19 mars 1945, en Alsace, que la 6° compagnie du 4° Régiment de tirailleurs tunisiens eu l'honneur d'être la première unité française à pénétrer victorieusement en Allemagne. Effaçant ainsi "*la dernière trace de l'armistice de 1940*" écrira, à ce sujet, le général de GAULLE. L'article qui suit est une reprise intégrale de celui publié par l'auteur en mars 2016.

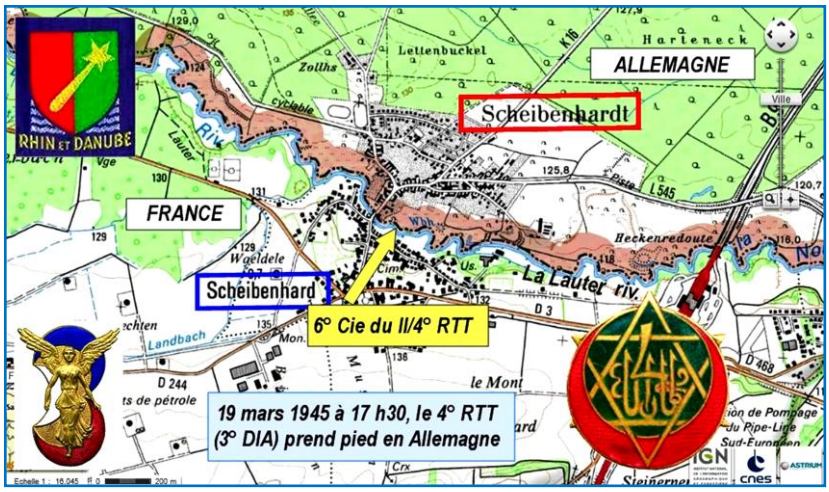

Le franchissement de la Lauter à SCHEIBENHARDT, le 19 mars 1945 par la 6° Cie du 4° Régiment de Tirailleurs Tunisiens. (R.P.)

Ce jour là, c'est à 16 h 30, que la 6° compagnie du 4° Régiment de tirailleurs tunisiens[1] s'élançait pour prendre pied sur le sol de l'Allemagne nazie *"Chez tous, l'imminence de l'entrée en Allemagne provoque une fièvre d'enthousiasme. Et c'est à qui réalisera le premier rêve entretenu pendant les années de rage au cœur."* [2] écrit le général de Lattre. Déjà, à 15 heures, le groupe franc du 3° RTA avait lancé ses patrouilles au delà de la Lauter. Mais, prises à partie par un violent feu d'enfer, elles avaient été rapidement contraintes à rebrousser chemin.

Le même jour, à 16 h 15, toutes les pièces d'artillerie de la 3°DIA (Division d'Infanterie Algérienne) se déchaînent contre le village de Scheibenhardt en Allemagne, de l'autre coté de la Lauter.

Le 2° Bataillon du 4° RTT tient le village français de **Scheibenhard**[3] qui fait face au village allemand du même nom. A 16 h 30, la 6° compagnie reçoit l'ordre d'entreprendre la traversée de la rivière Lauter, large d'une dizaine de mètres, profonde de 2 à 3m, avec des eaux glaciales. Cette rivière marque la frontière franco-allemande depuis 1802. Une section échoue dans son entreprise, en étant déportée par le courant. Une autre passe, avec de l'eau jusqu'à la poitrine. Le **sergent Mahaanar** et le **caporal Sadok**, foulent les premiers le sol allemand, aussitôt suivis par leur chef de section, **l'adjudant-chef Mohamed ben Habed**[4]. Ce dernier, d'origine tunisienne, entrera dans l'histoire de la France[5], de la Première Armée française et de la glorieuse Armée d'Afrique.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
GUERRE 1939 - 1945

CITATION
A L'ORDRE DE L'ARMEE:
6° Compagnie
du 4° Régiment de Tirailleurs Tunisiens

Décision n° 612 - Journal Officiel du 24 MAI 1945.

"Unité splendide, reformée deux fois après les combats d'Italie, et, récemment, après ceux des Vosges où elle avait perdu les trois quarts de son effectif. Après une rapide prise de contact de l'ennemi sur la Lauter, le 19 mars 1945, entraînée par des chefs d'un élan magnifique: Capitaine SAHUC, les Sous-lieutenants RIXENS et BOURIN, l'Aspirant THOMAS, l'Adjudant-chef Ahmed BEN AHMED, a traversé la rivière gué, l'eau atteignant la poitrine des hommes, s'est jetée dans le village allemand de Scheibenhardt sous un feu violent de l'ennemi, a conquis le village de haute lutte, capturant de nombreux prisonniers d'un régiment de SS. Première unité française ayant foulé le sol allemand; a ainsi effacé la dernière trace de l'armistice de 1940."
La présente citation entraine le droit au port de la Croix de guerre avec palme.

Signé: Général Charles de GAULLE

"Se battre en Allemagne..... Le sol ennemi électrise nos hommes. A la grenade, au bazooka, les maisons éventrées sont conquises. Plusieurs flambent. Et c'est à la lumière de ces incendies que le combat se poursuit à la chute du jour, jusqu'à 20 h 30. Scheibenhardt est alors en notre possession. Le 19 mars: une grande date pour des cœurs français." précise le général de Lattre dans son « Histoire de la 1ère Armée Française ». De nos jours, il est bon de s'en souvenir.

En mémoire des libérateurs du village, la rue par laquelle les tirailleurs descendirent vers la Lauter, avant de la traverser pour atteindre Scheibenhardt en territoire allemand s'appelle aujourd'hui « Rue des Tirailleurs Tunisiens ». Tout comme la principale artère de Scheibenhard (en France) a été baptisée "Rue du 19 mars 1945".

LCL (h) Raoul PIOLI, © journal « Combattants Corses » du 1er trimestre 2025.

---

[1] Régiment héritier d'un lourd passé de gloire, dont la réputation reste légendaire : Fourragère rouge aux couleurs de la Légion d'honneur, 6 palmes en 1914-18, 4 palmes en 1939-45 notamment en Italie (Belvédère, Garigliano), 1 palme en Indochine et 13 batailles inscrites au Drapeau. Après le RICM et le 3° REI (ex RMLE), le 4° RTT reste (avec le 7° RTA) un des régiments d'infanterie les plus décorés de France.

[2] Extrait de l'ouvrage "Histoire de la 1ère Armée Française, Rhin et Danube", du général de Lattre de Tassigny, Plon, Paris 1950.

[3] Pour l'anecdote, le village de Scheibenhard est situé à la frontière entre l'Allemagne et la France, près de la Lauter, qui sépare le village français du village allemand de Scheibenhardt (on notera que l'orthographe de Sheibenhard en France se termine par un "d" tandis que le même nom prend un "dt" final en Allemagne). Les deux villages formaient autrefois une seule municipalité. En 1815, après la défaite de Napoléon à Waterloo, la frontière nationale est portée sur la rivière Lauter. Le village de Scheibenhard est alors partagé en deux communes: l'une bavaroise SCHEIBENHARDT, l'autre française SCHEIBENHARD. Ainsi, du jour au lendemain, de nombreuses familles seront séparées par la frontière. Toutefois, est-il écrit, les deux communes continueront à ne former qu'une seule paroisse!

[4] Présumé né à M'saken (Tunisie) le 20 novembre 1911 et décédé le 20 juin 2005, ce sous-officier sera nommé officier en 1946, participera à la guerre d'Indochine, puis intègrera l'armée Tunisienne et commandera le 11° bataillon de l'ONU au Congo en 1960.

[5] Discours de M. Hervé MORIN, ministre de la Défense, le 11 novembre 2010 à la Grande mosquée de Paris.

Vincent GIOVANNELLI (1911-1998) : un combattant corse de la 1ère D.F.L.

Vincent, Jean, Joseph, GIOVANNELLI, né à Alger le 30 octobre 1911 au sein d'une famille originaire de Corse, est un homme dont le parcours militaire témoigne d'un engagement profond et d'un sens du devoir exemplaire. Dès son jeune âge, il se prépare à servir son pays en effectuant une préparation militaire d'infanterie. Le 31 avril 1931 il s'engage, par devancement d'appel, au titre du **10e Régiment de tirailleurs sénégalais** en garnison à Bizerte (Tunisie). Elevé à la distinction de soldat de 1ère classe, son service militaire est marqué par une discipline et un dévouement qui le suivront tout au long de sa vie. Libéré de ses obligations légales le 15 avril 1932, il déclare se retirer chez ses parents à Alger. Cependant, il ne reste pas inactif et effectue avec entrain des périodes de réserviste au sein 9e Zouaves à la caserne d'Orléans à Alger.

Les armoiries d'Alger

Caporal en 1939 au 10° RTS en Tunisie

La mobilisation générale du 1er septembre 1939 le rappelle à l'activité, et il est de nouveau affecté au **10e Régiment de tirailleurs sénégalais** en Tunisie. Le 1er janvier 1940 il est nommé caporal. Par suite de l'humiliante défaite de la France en juin 1940, il est démobilisé le 17 août 1940 et retrouve sa famille à Alger.

Insigne de la 1ère D.F.L.

En novembre 1942, suite au débarquement des troupes américaines en Afrique du Nord, son sens du devoir le prépare à reprendre du service. Le 6 avril 1943, il est rappelé au **13e Régiment de tirailleurs sénégalais** basé à Alger. Promu caporal-chef le 1er novembre 1943, il est alors affecté à la prestigieuse **1ère Division Française Libre (1ère DFL)**, la seule grande unité à avoir continué le combat depuis l'appel du général De GAULLE à Londres le 18 juin 1940. Il rejoint ses camarades au Maroc, où la division est rassemblée avant qu'elle ne parte pour l'Algérie en avril 1944.

Du 3 mai 1944 au 6 août 1944, le caporal-chef GIOVANNELLI prend part à la campagne d'Italie avec la 1ère DFL, au sein du **Bataillon de marche n°11,** où il se distingue en tant que chef d'équipe de brancardiers du service de santé. Son courage est exemplaire, n'hésitant pas à s'aventurer au plus près des lignes ennemies pour secourir et ramener les blessés. Notamment lors de l'offensive du 8 mai 1944 sur la rive gauche du Garigliano, qui va mener à la libération de Rome et à la poursuite des forces allemandes jusqu'aux abords de Sienne.

Le 16 août 1944 il débarque en Provence, toujours avec la 1ère DFL, au sein du **Bataillon de marche n° 5.** Sa bravoure lors des combats pour la libération de Toulon et de ses environs est récompensée par l'attribution de la Croix de Guerre 1939-45, accompagnée d'une belle citation à l'ordre du régiment ainsi libellée : *« Chef de groupe de brancardiers ayant donné un bel exemple de courage, de dévouement, et de mépris du danger. Au cours des attaques de Mont-Redon et au Tanar, les 20 et 23 août 1944, a dirigé le ramassage des blessés sur un terrain difficile. Après l'attaque, a assuré en outre l'évacuation de nombreux blessés ennemis ».*

Croix de guerre 1939-1945.

Lors de la remontée de la vallée du Rhône, puis à Belfort et dans le sud de Strasbourg pendant la campagne d'Alsace, il rend des services inestimables à ses camarades blessés sur champ de bataille. Plus tard, étant promu sergent le 1er janvier 1945, il se voit confier le commandement d'une section de brancardiers. Enfin, en avril 1945, il participe à la dernière offensive de la 1ère DFL dans le massif de l'Authion (Alpes), qui permet aux français d'entrer en Italie du nord jusqu'à la ville de Cuneo. Le 8 mai 1945, c'est avec une joie teinté d'émotion que le sergent GIOVANNELLI célèbre la victoire au milieu de ses proches camarades ayant combattu à ses côtés. Finalement, le 30 juin 1945, il est démobilisé et retourne à Alger, portant avec lui le poids des souvenirs d'une guerre qui a marqué sa vie et celle de tant d'autres.

Carte du combattant 1939-45

Marié le 10 juillet 1942, artisan chapelier dont l'épouse Alphonsine est modiste, le couple qui vivra à Alger jusqu'en 1962 aura deux filles, Marie Lucie née en 1944 et Nicole née en 1946. Pendant les tragiques événements d'Algérie, entre 1954 et 1962, il aura encore l'occasion de revêtir l'uniforme, entre 1956 et 1959, se montrant toujours très disponible en qualité de responsable, dans le cadre du dispositif de protection urbaine, au sein de **l'Unité Territoriale 178** à El Biar, près d'Alger.

Carte de responsable du dispositif de protection urbaine à El Biar près d'Alger (1956-1959).

Le 27 juillet 1998, Vincent, Jean, Joseph, GIOVANNELLI, qui avait vu le jour à Alger 87 ans auparavant, décède à Fresnes (Val-de-Marne) entouré de sa famille. Il sera inhumé le 3 août à Piana (Corse-du-Sud), auprès de son épouse dans le caveau familial de ses ancêtres.

L'histoire se souviendra de son nom, non pas en raison d'actes grandioses ou spectaculaires, mais pour la détermination d'un homme de Foi, d'une intégrité inébranlable, dévoué et extrêmement fidèle en amitié. Toujours prêt à défendre ce qui lui est cher, il incarne l'esprit patriotique qui l'a guidé tout au long de sa vie. Son héritage personnel et ses actions quotidiennes laisseront une marque éternelle chez celles et ceux qui ont eu le privilège de l'entourer ou de le connaître.

LCL (h) Raoul PIOLI, © Journal « Combattants Corses » du 1er trimestre 2025.